

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 241****6 mars 2003****SOMMAIRE**

<b>A-Display, Luxembourg</b> . . . . .	<b>11548</b>	<b>Daniska S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11558</b>
<b>A.M.E., Action, Musique, Export, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11549</b>	<b>Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11565</b>
<b>Africa Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11546</b>	<b>Diversind Finance S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11563</b>
<b>Africa Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11557</b>	<b>Economic Consultants Luxembourg A.G., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11553</b>
<b>Albin West S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11565</b>	<b>Efac S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11566</b>
<b>Alius S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11526</b>	<b>ELMIRA N.V., Elmira Nouvelles Valeurs S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11549</b>
<b>Amalto S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11559</b>	<b>Elsinema Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11552</b>
<b>AN Construction S.A., Differdange</b> . . . . .	<b>11525</b>	<b>ES Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11555</b>
<b>AN Construction S.A., Differdange</b> . . . . .	<b>11525</b>	<b>Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11559</b>
<b>Arvem S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11548</b>	<b>Euro Recycling Fibres E.R.F. S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11563</b>
<b>Ateliers Nic. Georges, succ. Ateliers Georges, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11546</b>	<b>Eurobat Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11555</b>
<b>Azay Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11558</b>	<b>Eurolicenz S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11566</b>
<b>B.O.P. S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11560</b>	<b>Eva Promotions, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11522</b>
<b>Bank of Bermuda (Luxembourg) S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11533</b>	<b>Everyday Luxembourg S.A., Bertrange</b> . . . . .	<b>11534</b>
<b>Birdie S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11568</b>	<b>Everyday Luxembourg S.A., Bertrange</b> . . . . .	<b>11534</b>
<b>Black Steel Organization S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11563</b>	<b>Everyday Media S.A., Bertrange</b> . . . . .	<b>11541</b>
<b>Bodistributors (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11554</b>	<b>Everyday Media S.A., Bertrange</b> . . . . .	<b>11541</b>
<b>Bonaparte, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11550</b>	<b>Express Material Video S.A., Pétange</b> . . . . .	<b>11559</b>
<b>Boucle Locale Radio Lux, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11536</b>	<b>Finami 443 Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11560</b>
<b>Brama Investment S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11557</b>	<b>Financière Joseph II S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11564</b>
<b>Brussels City Properties S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11562</b>	<b>Football Club Blo-Waïss Izeg, A.s.b.l., Itzig</b> . . . . .	<b>11531</b>
<b>Burtin S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11567</b>	<b>Gismo Finance S.A., Bertrange</b> . . . . .	<b>11543</b>
<b>Buxus S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11567</b>	<b>Granjo S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11550</b>
<b>Bysel A.G., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11530</b>	<b>Granjo S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11551</b>
<b>C.P.O. International S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11562</b>	<b>Henraux Europe S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11567</b>
<b>CEM, Communications, Expertise, Manpower S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11552</b>	<b>Hibiscus S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11539</b>
<b>CGER-ASLK Invest S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11533</b>	<b>Hibiscus S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11539</b>
<b>Chêne S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11540</b>	<b>Horeca S.A., Pétange</b> . . . . .	<b>11559</b>
<b>CI &amp; GI Investments S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11522</b>	<b>Impri +, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11550</b>
<b>Compagnie W.W.T. S.A., Pétange</b> . . . . .	<b>11557</b>	<b>Info-Holding S.A., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11564</b>
<b>Concept Espace, S.à r.l., Bertrange</b> . . . . .	<b>11554</b>	<b>Inter Mega S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11546</b>
<b>Conrad Hinrich Donner Bank AG, Zweigniederlassung Luxembourg, Luxembourg</b> . . . . .	<b>11543</b>	<b>International Education and Leisure Trust Holding S.A., Pétange</b> . . . . .	<b>11557</b>
<b>Cyrus Invest, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11549</b>	<b>(59) International Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11549</b>
<b>Dafra Holding S.A., Milan</b> . . . . .	<b>11547</b>	<b>International Machine Industries S.A.H., Luxembourg</b> . . . . .	<b>11562</b>

Jonas Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11550	Quercis Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	11542
Kadjou S.A.H., Luxembourg . . . . .	11560	S.L.F. Invest S.A., Pétange . . . . .	11559
Kredietbank Informatique G.I.E., Luxembourg . . . . .	11537	(Jean) Schaar Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11548
Lavande S.A.H., Luxembourg . . . . .	11543	Seatech Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	11549
Liferla S.A.H., Luxembourg . . . . .	11538	Seven Conseils S.A., Pétange . . . . .	11557
Liferla S.A.H., Luxembourg . . . . .	11538	Skycom, S.à r.l., Niederdonven . . . . .	11530
Lifertan S.A.H., Luxembourg . . . . .	11538	Skycom, S.à r.l., Niederdonven . . . . .	11530
Lifertan S.A.H., Luxembourg . . . . .	11544	So.Par.Trans. S.A., Luxembourg . . . . .	11561
Linaria Financière S.A., Luxembourg . . . . .	11541	Société de Participations Ricordeau S.A., Luxembourg . . . . .	11534
Locaboat Management Services S.A., Luxembourg . . . . .	11561	Société de Participations Ricordeau S.A., Luxembourg . . . . .	11536
Long Island International S.A.H., Luxembourg . . . . .	11563	Sun S.A., Luxembourg . . . . .	11568
Lophira S.A.H., Luxembourg . . . . .	11558	TMG Luxembourg S.A.H., Luxembourg . . . . .	11562
Louisiane S.A., Luxembourg . . . . .	11537	Tango S.A., Bertrange . . . . .	11542
Lux Venture Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	11545	Tango S.A., Bertrange . . . . .	11542
Lux Web Ventures Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11545	Télé 2 Luxembourg S.A., Bertrange . . . . .	11537
(Le) Lys S.A.H., Luxembourg . . . . .	11561	Télé 2 Luxembourg S.A., Bertrange . . . . .	11537
Montigny Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11544	Teramo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11543
Nakaispa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11565	U.C.I. United Consultants International S.A., Luxembourg . . . . .	11556
Orangenburger S.A.H., Luxembourg . . . . .	11553	Unico Asset Management S.A., Luxembourg . . . . .	11523
Osborne & Moore Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11564	Unico Asset Management S.A., Luxembourg . . . . .	11523
Pasteur S.A., Luxembourg . . . . .	11564	Unico Asset Management S.A., Luxembourg . . . . .	11524
Patris S.A., Luxembourg . . . . .	11539	Uzes S.A., Luxembourg . . . . .	11560
Pekan Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11544	Vidimus S.A., Dudelange . . . . .	11531
Platanes S.A.H., Luxembourg . . . . .	11544	Volta Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11540
Plenum S.A., Luxembourg . . . . .	11568	Volta Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11540
prélude s.a., Luxembourg . . . . .	11556	Volta Holding S.A., Luxembourg . . . . .	11540
prélude s.a., Luxembourg . . . . .	11556	Wilson Short Sea S.A., Luxembourg . . . . .	11545
prélude s.a., Luxembourg . . . . .	11556	Zippy S.A.H., Luxembourg . . . . .	11545
Qesse Finance S.A., Luxembourg . . . . .	11566		

**CI & GI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 79.027.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société CI & GI INVESTMENTS S.A. qui s'est tenue en date du 21 janvier 2003 au siège social que:

Madame Annick Flamme ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant à Louftémont (B).

La ratification de la nomination de Monsieur Alain Tircher nommé en remplacement de Madame Flamme ainsi que la question de la décharge à accorder à Madame Flamme seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 35, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09667/806/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**EVA PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. EVEN & EHLINGER PROMOTIONS, S.à r.l.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 204, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 48.392.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Signatures.

(09689/762/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

*Änderungsvereinbarung des Verwaltungsreglements vom 28. September 2001*

zwischen

1. UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, und

2. DZ BANK INTERNATIONAL S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen,

wurde folgendes festgestellt und vereinbart.

Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank beschliessen hiermit, das Verwaltungsreglement vom 28. September 2001 der nachfolgend aufgeführten Sondervermögen zu ändern und in folgenden Punkten neu zu fassen. Das vollständig aktualisierte Verwaltungsreglement ist dieser Änderungsvereinbarung beigefügt.

Die Sonderreglements der folgenden Fonds erklären das Verwaltungsreglement vom 28. September 2001 sowie die vorliegende Änderungsvereinbarung für anwendbar und sind von den nachfolgenden Änderungen betroffen:

UNICO Invest -&gt; Europa

UNICO Invest -&gt; USA

UNICO Invest -&gt; International

UNICO Bond -&gt; International

UNICO World of -&gt; Communications

Änderung der Artikel 1 und 12 des Verwaltungsreglements

In Artikel 1 (Die Fonds) werden die in Ziffer 1. genannten «50 Millionen Luxemburger Franken» durch «1,25 Millionen Euro» ersetzt.

Die Überschrift von Artikel 12 (Dauer und Auflösung eines Fonds) wird ergänzt um die Worte «sowie die Zusammenlegung von Fonds».

In Ziffer 4 Absatz 1 wird der Referenzwert von «500 Millionen Luxemburger Franken» durch «15 Millionen Euro» ersetzt.

In Ziffer 5 Absatz 1 wird Satz 1 wie folgt geändert: «Wenn ein Tatbestand eintritt, der zur Auflösung eines Fonds führt, wird die Ausgabe von Anteilen eingestellt. Die Rücknahme ist weiterhin möglich wobei die Liquidationskosten im Rücknahmepreis berücksichtigt werden.»

In Absatz 2 wird die Währung «Luxemburger Franken» durch «Euro» ersetzt.

Es wird eine neue Ziffer 7. mit folgendem Wortlaut hinzugefügt:

Auf Beschluss des Verwaltungsrates können Fonds zusammengelegt werden, in dem ein Fonds in einen anderen eingebracht wird. Diese Zusammenlegung kann beispielsweise erfolgen, wenn die Verwaltung eines Fonds nicht mehr in wirtschaftlicher Weise gewährleistet werden kann oder im Falle einer Änderung der wirtschaftlichen oder politischen Situation.

Im Fall einer Zusammenlegung von Fonds wird die Verwaltungsgesellschaft die Absicht der Verschmelzung den Anteilhabern des einzubringenden Fonds durch eine entsprechende Hinweisbekanntmachung mindestens einen Monat zuvor mitteilen. Den Anteilhabern steht dann das Recht zu, ihre Anteilscheine zum Anteilwert ohne weitere Kosten zurückzugeben.

Die Zusammenlegung ist nur zulässig, wenn der aufzunehmende Fonds die Vorschriften der Anforderungen der Richtlinie des Rates der Europäischen Gemeinschaft Nr. 85/611 EWG vom 20. Dezember 1985 erfüllt und nach Luxemburger Recht errichtet wurde.

Veröffentlichung, Hinterlegung und Inkrafttreten

Diese Änderungsvereinbarung wird beim Handelsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt, sowie im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» veröffentlicht.

Die Änderungen treten am 3. Februar 2003 in Kraft.

Luxemburg, den 3. Februar 2003.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A. / DZ BANK INTERNATIONAL S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft / Die Depotbank

Unterschriften / Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO AB 01732. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature

(002099.8/818/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

**UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 16.460.

Die Neufassung des Verkaufsprospektes einschliesslich Verwaltungs- und Sonderreglements der folgenden Fonds:

UNICO Invest -&gt; Europa

UNICO Invest -&gt; USA

UNICO Invest -&gt; International

UNICO Bond -&gt; International

UNICO Bond -&gt; Euro

UNICO World of -&gt; Communications

vom Februar 2003 sowie die am 3. Februar 2003 unterzeichnete Änderungsvereinbarung des Verwaltungsreglements vom 28. September 2001 wurden am 17. Februar 2003 beim Handels- und Gesellschaftsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, am 12. Februar 2003.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO AB 01738 – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(002099.3/818/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 février 2003.

**UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 16.460.

*Änderungsvereinbarung des Verwaltungsreglements vom 19. Dezember 2001*

zwischen

1. UNICO ASSET MANAGEMENT S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg, und

2. STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., einer Aktiengesellschaft mit Sitz in 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg,

wurde folgendes festgestellt und vereinbart.

Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank beschließen hiermit, das Verwaltungsreglement vom 19. Dezember 2001 der nachfolgend aufgeführten Sondervermögen zu ändern und in folgenden Punkten neu zu fassen. Das vollständig aktualisierte Verwaltungsreglement ist dieser Änderungsvereinbarung beigefügt.

Die Sonderreglements der folgenden Fonds erklären das Verwaltungsreglement vom 19. Dezember 2001 sowie die vorliegende Änderungsvereinbarung für anwendbar und sind von den nachfolgenden Änderungen betroffen:

1. UNICO i-tracker -> MSCI® World
2. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Financials
3. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Health Care
4. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Consumer Discretionary
5. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Energy
6. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Telecommunication Services
7. UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Consumer Staples

*Änderung der Artikel 1 und 12 des Verwaltungsreglements*

In Artikel 1 (Die Fonds) werden die in Ziffer 1. genannten «50 Millionen Luxemburger Franken» durch «1,25 Millionen Euro» ersetzt.

Die Überschrift von Artikel 12 (Dauer und Auflösung eines Fonds) wird ergänzt um die Worte «sowie die Zusammenlegung von Fonds».

In Ziffer 4. Absatz 1 wird der Referenzwert von «500 Millionen Luxemburger Franken» durch «15 Millionen Euro» ersetzt.

In Ziffer 5. Absatz 1 wird Satz 1 wie folgt geändert: «Wenn ein Tatbestand eintritt, der zur Auflösung eines Fonds führt, wird die Ausgabe von Anteilen eingestellt. Die Rücknahme ist weiterhin möglich wobei die Liquidationskosten im Rücknahmepreis berücksichtigt werden.

In Absatz 2 wird die Währung «Luxemburger Franken» durch «Euro» ersetzt.

Es wird eine neue Ziffer 7. mit folgendem Wortlaut hinzugefügt:

Auf Beschluss des Verwaltungsrates können Fonds zusammengelegt werden, in dem ein Fonds in einen anderen eingebracht wird. Diese Zusammenlegung kann beispielsweise erfolgen, wenn die Verwaltung eines Fonds nicht mehr in wirtschaftlicher Weise gewährleistet werden kann oder im Falle einer Änderung der wirtschaftlichen oder politischen Situation.

Im Fall einer Zusammenlegung von Fonds wird die Verwaltungsgesellschaft die Absicht der Verschmelzung den Anteilhabern des einzubringenden Fonds durch eine entsprechende Hinweisbekanntmachung mindestens einen Monat zuvor mitteilen. Den Anteilhabern steht dann das Recht zu, ihre Anteilscheine zum Anteilwert ohne weitere Kosten zurückzugeben.

Die Zusammenlegung ist nur zulässig, wenn der aufzunehmende Fonds die Vorschriften der Anforderungen der Richtlinie des Rates der Europäischen Gemeinschaft Nr. 85/611 EWG vom 20. Dezember 1985 erfüllt und nach Luxemburger Recht errichtet wurde.

*Veröffentlichung, Hinterlegung und Inkrafttreten*

Diese Änderungsvereinbarung wird beim Handelsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt sowie im «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations» veröffentlicht.

Die Änderungen treten am 3. Februar 2003 in Kraft.

Luxemburg, den 3. Februar 2003.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

Die Verwaltungsgesellschaft

Unterschriften

STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Die Depotbank

N. Asselin / S. Biraschi

Vice-President / Vice-President

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO AB 03356. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Die Neufassung des Verkaufsprospektes einschliesslich Verwaltungs- und Sonderreglements der folgenden Fonds:

UNICO i-tracker -> MSCI® World

UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Financials

UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Health Care

UNICO i-tracker -> MSCI® Consumer Discretionary

UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Energy

UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Telecommunication Services

UNICO i-tracker -> MSCI® Europe Consumer Staples

vom Februar 2003 sowie die am 3. Februar 2003 unterzeichnete Änderungsvereinbarung des Verwaltungsreglements vom 19. Dezember 2001 wurden am 24. Februar 2003 beim Handels- und Gesellschaftsregister des Bezirksgerichts in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, am 20. Februar 2003.

UNICO ASSET MANAGEMENT S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO AB 03365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(003439.3/818/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 février 2003.

---

**AN CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Differdange, 36, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.471.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 52, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AN CONSTRUCTION S.A.

(09280/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**AN CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4601 Differdange, 36, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 83.471.

L'assemblée extraordinaire du 19 avril 2002 a accepté la démission de Monsieur Ezio d'Aurelio comme administrateur. L'assemblée lui a donné décharge.

Est nommé administrateur et aussi administrateur-délégué:

Monsieur Werner Paul, ingénieur-architecte, domicilié à Friesach, Grafendorfer Weg 369, Autriche.

Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur.

Après démission du commissaire aux comptes, le CABINET COMPTABLE ET FISCAL DU SUD S.A., l'assemblée lui donne aussi décharge.

Est nommée commissaire aux comptes:

- FIACCOM S.A., 7A, Z.A. Am Brill, L-3961 Ehlange-sur-Mess.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour AN CONSTRUCTION

A. Neves / A. E. Monteiro Deus

administrateur / administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2002, vol. 573, fol. 75, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(09287/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ALIUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le seize janvier.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Ont comparu:

1) la société de droit italien dénommée SANPAOLO FIDUCIARIA SpA, avec siège social à Milan (Italie), 19, via Brera, ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, en vertu d'une procuration donnée le 14 janvier 2003.

2) la société de droit italien dénommée COMPAGNIA FIDUCIARIA NAZIONALE SpA, avec siège social à Milan (Italie), 3, Gallerie De Cristoforis, ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, en vertu d'une procuration donnée le 14 janvier 2003.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elles seront formalisées.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de ALIUS S.A.

**Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Le conseil d'administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société, qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société, qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'accomplissement de toutes opérations commerciales, financières, patrimoniales et industrielles généralement quelconques. Elle peut notamment vendre et acheter, importer et exporter tant pour son compte que pour le compte de tiers, et à titre d'intermédiaire, tous biens économiques. Elle peut encore réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

**Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à soixante mille euros (EUR 60.000,-), représenté par six cents (600) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé. Le capital autorisé de la société est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans prenant fin le 16 janvier 2008, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé jusqu'à concurrence de trois cent soixante mille EUROS (EUR 360.000,-). Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer par des versements en espèces, ou par des apports autres qu'en espèces, tels des apports en nature, des titres, des créances, par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société. Le conseil d'administration est encore expressément autorisé à réaliser tout ou partie du capital autorisé par l'incorporation de réserves disponibles dans le capital social ou même par incorporation de bénéfices reportés, ou de prime d'émission, pour le cas où l'assemblée ayant décidé ces reports, réserves ou primes, l'a prévu, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoirs, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que

le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article à la modification intervenue en même temps.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, dans les limites prévues par la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur le dit registre.

La société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Ces certificats seront signés par deux administrateurs.

**Art. 7.** La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire. Il en sera de même dans le cas d'un conflit opposant l'usufruitier et le nu-propriétaire, ou un débiteur et un créancier gagiste.

### Emprunts obligataires

**Art. 8.** Le conseil d'administration peut décider l'émission d'emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêts, les conditions d'émission, et de remboursement, et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

### Administration - surveillance

**Art. 9.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps, révocables par elle.

Le mandat d'administrateur est gratuit.

Au cas où aucune durée n'est indiquée dans la résolution des nominations, les administrateurs sont nommés pour une durée de six ans.

Les administrateurs sortants peuvent être réélus.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président peut être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restant peuvent pourvoir au remplacement jusqu'à la prochaine assemblée générale, qui y pourvoira de façon définitive.

**Art. 10.** Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président du conseil ou de deux de ses membres.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf le cas d'urgence qui doit être spécifié dans la convocation, celle-ci sera notifiée au moins vingt-quatre heures avant la date fixée pour la réunion.

Le conseil se réunit valablement sans convocation préalable au cas où tous les administrateurs sont présents ou valablement représentés, ainsi que dans tous les cas où les dates des réunions ont été fixées préalablement en conseil.

Les réunions du conseil d'administration se tiennent au lieu et à la date indiqués dans la convocation.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou valablement représentée.

Tout administrateur empêché peut donner par écrit délégation à un autre membre du conseil pour le représenter et pour voter en son lieu et place. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Les résolutions du conseil seront prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les administrateurs seront aussi valables et efficaces que si elles avaient été prises lors d'un conseil dûment convoqué et tenu. De telles signatures peuvent apparaître sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent être révélées par lettres, télégrammes ou télex.

Un administrateur ayant des intérêts opposés à ceux de la société dans une affaire soumise à l'approbation du conseil, sera obligé d'en informer le conseil et de se faire donner acte de cette déclaration dans le procès-verbal de la réunion. Il ne peut prendre part aux délibérations afférentes du conseil.

Lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires, avant de procéder au vote de toute autre question, les actionnaires seront informés des matières où un administrateur a un intérêt opposé à celui de la société.

Au cas où un membre du conseil d'administration a dû s'abstenir pour intérêt opposé, les résolutions prises à l'unanimité des autres membres du conseil présents ou représentés à la réunion et qui votent, seront tenues pour valables.

**Art. 11.** Les décisions du conseil d'administration seront constatées par des procès-verbaux, qui seront remis dans un dossier spécial et signés par un administrateur au moins.

Les copies ou extraits de ces minutes doivent être signés par un administrateur.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ou par les statuts de la société à l'assemblée générale, seront de la compétence du conseil d'administration.

**Art. 13.** Le conseil d'administration peut déléguer des pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut désigner des mandataires ayant des pouvoirs définis et les révoquer en tout temps. Il peut également, de l'assentiment préalable de l'assemblée générale des actionnaires déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs de ses membres, qui porteront le titre d'administrateurs-délégués.

**Art. 14.** Le conseil d'administration pourra instituer un comité exécutif, composé de membres du conseil d'administration et fixer le nombre de ses membres. Le comité exécutif pourra avoir tels pouvoirs et autorité d'agir au nom du conseil d'administration que ce dernier aura déterminé par résolution préalable. A moins que le conseil d'administration n'en dispose autrement, le comité exécutif établira sa propre procédure pour la convocation et la tenue de ses réunions. Le conseil d'administration fixera, s'il y a lieu, la rémunération des membres du comité exécutif.

**Art. 15.** Le conseil d'administration représente la société en justice, soit en demandant soit en défendant. Les exploits pour ou contre la société sont valablement faits au nom de la société seule.

**Art. 16.** Tous documents et toutes nominations de mandataires engageront valablement la société s'ils sont signés au nom de la société par la signature conjointe de deux administrateurs ou encore par la signature individuelle du préposé à la gestion journalière dans les limites de ses pouvoirs ou par la signature individuelle ou conjointe d'un ou de plusieurs mandataires dûment autorisés par le conseil d'administration.

**Art. 17.** La surveillance des opérations de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leurs mandats, laquelle ne pourra pas dépasser six ans.

Tout commissaire sortant est rééligible.

### Assemblées

**Art. 18.** L'assemblée générale annuelle pourra par simple décision allouer aux administrateurs une rémunération appropriée pour l'accomplissement de leurs fonctions.

**Art. 19.** L'assemblée générale légalement constituée représente l'ensemble des actionnaires. Ses décisions engagent les actionnaires absents, opposés ou qui se sont abstenus au vote.

**Art. 20.** Le conseil d'administration est autorisé à requérir que pour être admis aux assemblées générales, tout actionnaire doit déposer ses certificats nominatifs au siège social ou aux établissements désignés dans les avis de convocation cinq jours avant la date fixée pour l'assemblée.

**Art. 21.** L'assemblée générale annuelle se tiendra à Luxembourg, le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée sera reportée au premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées et se tiennent au lieu désigné par le conseil d'administration.

**Art. 22.** L'assemblée générale entendra le rapport de gestion du conseil d'administration et du commissaire, votera sur l'approbation des comptes annuels et sur l'affectation des résultats, procédera aux nominations requises par les statuts, donnera décharge aux administrateurs et au commissaire et traitera des autres questions qui pourront lui être dévolues.

Toute action donne droit à une voix.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire, qui ne sera pas nécessairement actionnaire.

Tout actionnaire aura le droit de demander un vote au scrutin secret.

**Art. 23.** L'assemblée générale délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévus par la loi peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions sous réserve des limites prévues par la loi.

**Art. 24.** Le conseil d'administration respectivement le commissaire sont en droit de convoquer des assemblées ordinaires et extraordinaires.

Ils sont obligés de convoquer une assemblée générale chaque fois qu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit, le demandera par écrit, en indiquant l'ordre du jour.

Tout avis contenant convocation à l'assemblée générale doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut déterminer la forme des mandats à employer et exiger qu'ils seront déposés dans le délai et au lieu qu'il indiquera.

**Art. 25.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée par l'assemblée, préside l'assemblée générale.

L'assemblée choisira parmi les assistants le secrétaire et un ou deux scrutateurs.

**Art. 26.** Les procès-verbaux de l'assemblée générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le demande.

Toutefois, au cas où les délibérations de l'assemblée doivent être conformes, les copies et les extraits qui en seront délivrés pour être produits en justice ou ailleurs, doivent être signés par un administrateur.



### Année Sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

**Art. 27.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 28.** Chaque année à la clôture de l'exercice social, le conseil d'administration établit les comptes annuels dans les formes requises par la loi.

Au plus tard un mois avant l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration soumettra le bilan de la société et le compte de pertes et profits en même temps que son rapport, ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, au commissaire qui, sur ce, établira son rapport.

Une quinzaine avant l'assemblée générale annuelle, le bilan, le compte de pertes et profits, le rapport de gestion, le rapport du commissaire ainsi que tous autres documents qui pourront être requis par la loi, seront déposés au siège social de la société, où les actionnaires pourront en prendre connaissance durant les heures de bureau normales.

**Art. 29.** L'excédent créditeur du compte de pertes et profits, après déduction des frais généraux, charges sociales, amortissements et provisions pour engagements passés ou futurs, déterminé par le conseil d'administration, constituera le bénéfice net de la société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital souscrit.

Le solde restant du bénéfice net sera à la disposition de l'assemblée générale.

Les dividendes, s'il y a lieu à leur distribution, seront distribués à l'époque et au lieu fixés par le conseil d'administration, endéans les limites fixées par l'assemblée générale.

En respectant les prescriptions légales des acomptes sur dividendes peuvent être autorisés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale peut décider d'affecter des profits et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 30.** Elle pourra être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires décidant à la même majorité que celle prévue pour les modifications de statuts.

**Art. 31.** Lors de la dissolution de la société, l'assemblée générale règle le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs pouvoirs.

Sur l'actif net, provenant de la liquidation après apurement du passif, il sera prélevé la somme nécessaire pour rembourser le montant libéré des actions; quant au solde, il sera réparti également entre toutes les actions.

### Disposition Générale

**Art. 32.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures.

#### *Dispositions transitoires*

L'assemblée générale annuelle se réunira à Luxembourg, le premier mercredi du mois de juin de chaque année à 17.00 heures, et pour la première fois, en l'an 2004.

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2003.

#### *Souscription*

Les statuts de la société ayant ainsi été établis, les comparants déclarent souscrire à l'intégralité du capital social, comme suit:

1) la société SAN PAOLO FIDUCIARIA SpA., prénommée .....	300
2) la société COMPAGNIA FIDUCIARIA NAZIONALE SpA., prénommée .....	300
Total: .....	600

Toutes ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de soixante mille EUROS (EUR 60.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation- Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à EUR 2.120,-.

#### *Assemblée Générale Extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de 1 an:

A. Monsieur Sergio Vandì, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, Président.

B. Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, Administrateur.

C. Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté, Administrateur.

3. La durée du mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2004.

4. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de 1 an:

- Monsieur Vincent Thill, demeurant à L-1930 Luxembourg, 12 avenue de la Liberté.

5. La durée du mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale à tenir en l'an 2004.

6. Le siège social de la société est fixé à L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe

7. L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer les pouvoirs de la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: J. P. Fiorucci, J. Delvaux

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2003, vol. 137S, fol. 82, case 8. – Reçu 600 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivré sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2003.

J. Delvaux.

(09455/208/263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**BYSEL A.G., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1724 Luxemburg, 11, boulevard du Prince Henri.

H. R. Luxemburg B 21.800.

Als Verwaltungsratsmitglieder sind ernannt:

1. FRATE S.A., 11, boulevard Prince Henri, Luxemburg, Verwaltungsratsvorsitzender

2. Herr Wilhelm Gehrig, Prof., D-76530 Baden-Baden, Verwaltungsrat

3. prélude s.a., 11, boulevard Prince Henri, Luxemburg, Verwaltungsrat

Die Gesellschaft ist verpflichtet durch die einzelne Unterschrift des Verwaltungsratsvorsitzenden oder zweier Verwaltungsratsmitglieder.

Es ist zum Kommissar bestätigt:

Herr Victor Reyter, Volkswirt, Heisdorf

Luxemburg, den 13. Januar 2003.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 58, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(09452/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SKYCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5433 Niederdonven, 32, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 49.002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Grevenmacher, le 29 janvier 2003, vol. 170, fol. 4, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Pour la société SKYCOM, S.à r.l.*

(09621/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SKYCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5433 Niederdonven, 32, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 49.002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Grevenmacher, le 29 janvier 2003, vol. 170, fol. 4, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Pour la société SKYCOM, S.à r.l.*

(09622/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**VIDIMUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 87.051.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, tenue au siège social en date du 27 janvier 2003 que:

*Première résolution*

L'assemblée décide de nommer en qualité de deuxième administratrice-déléguée de la société Madame Giovanna Scaccianoce, préqualifiée, laquelle pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

La co-signature du premier administrateur-délégué, Monsieur Pascal Melchior, préqualifié, reste obligatoire pour tout acte ou document de la société nécessitant la signature du titulaire de l'autorisation d'établissement délivrée par le Ministère des classes moyennes.

*Deuxième résolution*

Suite à cette nomination le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Pascal Melchior, dirigeant de société, demeurant à F-57640 Vigy, 22 les Hauts de Vigy, en qualité d'administrateur-délégué de la société,

- Madame Giovanna Scaccianoce, cadre, demeurant à F-57530 Laquenexy, 4 Impasse Renauchamps, en qualité d'administratrice-déléguée de la société,

- Madame Nathalie Melchior, assistante de direction, demeurant à F-57640 Vigy, 22 les Hauts de Vigy, en qualité d'administratrice de la société,

jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 66, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09453/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**FOOTBALL CLUB BLO-WÄISS IZEG, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-5973 Itzig, rue des Promenades.

## STATUTS

**1<sup>er</sup>. Dénomination, siège, objet et durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Le FOOTBALL CLUB BLO-WÄISS IZEG, fondé en octobre 1941, s'est constitué dans l'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2002 en association sans but lucratif.

L'association porte la dénomination FOOTBALL CLUB BLO-WÄISS IZEG, association sans but lucratif. Son siège social est établi à L-5973 Itzig, rue des Promenades.

**Art. 2.** L'association a pour objet de promouvoir le football ainsi que par extension toute activité qui se rapporte à la vie sportive et socio-culturelle, des festivités officielles de la localité d'Itzig et de la commune de Hesperange. L'association est politiquement et religieusement neutre.

**Art. 3.** L'association est créée pour une durée illimitée.

**I. Membres, conditions d'admission et de sortie, cotisation**

**Art. 4.** L'association se compose des licenciés F.L.F. ainsi que de toutes les personnes qui participent de façon active aux activités de l'association et des personnes auxquelles un titre honorifique a été attribué par l'association. Leur nombre est illimité mais ne pourra être inférieur à cinq.

**Art. 5.** Sont admissibles comme nouveaux membres toutes les personnes physiques intéressées aux objets de l'association tels qu'ils sont définis par l'article 2 des présents statuts.

**Art. 6.** Tout membre de l'association est libre de se retirer de l'association en adressant sa démission au conseil d'administration.

**Art. 7.** Conformément à l'article 12 de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif pourra être exclu le membre effectif qui refuse de se conformer aux statuts, aux règlements d'ordre intérieur éventuellement établis ou aux décisions du conseil d'administration statuant dans les limites de ses pouvoirs légaux et le membre qui contrevient à l'intérêt de l'association.

**Art. 8.** Les membres sont tenus de verser une cotisation dont le montant et les modalités de paiement sont fixés chaque année par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration. Le montant ne pourra pas être supérieur à 250 (deux cent cinquante) Euro.

## II. Attributions et mode de convocation de l'assemblée générale

**Art. 9.** L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an au cours du deuxième semestre de l'exercice social au siège de l'association, à moins que le conseil d'administration n'ait fixé un autre lieu de réunion.

**Art. 10.** Le conseil d'administration portera au moins 8 jours à l'avance, par voie d'invitation personnelle ou par annonce paraissant dans la presse quotidienne, le lieu, la date et l'ordre du jour de l'assemblée générale.

La convocation d'une assemblée générale extraordinaire peut être exigée à tout moment par un cinquième des membres effectifs.

**Art. 11.** Les résolutions prises par l'assemblée générale et dont la loi ne prescrit pas la publication au Mémorial, seront inscrites dans un registre ad hoc, signé par le président et le secrétaire, et gardé au siège de l'association où tous les membres peuvent en prendre inspection.

**Art. 12.** Les attributions de l'assemblée générale sont définies par les articles 4, 5, 6, 8 et 12 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

**Art. 13.** Tout membre de l'association a un droit de vote.

Des résolutions peuvent être prises par l'assemblée générale en dehors de l'ordre du jour sur proposition d'au moins d'un cinquième des membres présents.

**Art. 14.** L'assemblée générale est présidée par le président, et en cas d'empêchement par le vice-président.

## IV. Conseil d'administration

**Art. 15.** L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq membres effectifs au moins et de treize membres effectifs au plus, élus au scrutin secret et à la majorité simple des voix valablement exprimées par l'assemblée générale, pour une durée de quatre ans. En cas de vacance d'un mandat en cours d'exercice, il est pourvu à une nouvelle désignation lors de l'assemblée générale suivante. Tout administrateur appelé à remplacer un autre, achève le mandat de celui-ci.

La répartition des charges du président, vice-président, secrétaire et trésorier sera faite par les membres du conseil d'administration lors de la réunion de celui-ci suivant l'assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration peut, le cas échéant, se faire assister dans ses réunions par d'autres personnes ayant voix consultative.

**Art. 16.** Les attributions du conseil d'administration sont définies par l'article 13 de la loi modifiée du 21 avril 1928. Dans la gestion des affaires de l'association et dans les actes de représentation il dispose des pouvoirs les plus étendus.

Les délibérations du conseil d'administration sont valables lorsque la moitié de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des voix. En cas d'égalité des voix, celle du président ou de son délégué est prépondérante.

La signature ou présence conjointe de deux membres du conseil d'administration, dont une doit être celle du président ou du vice-président, engage valablement l'association envers les tiers.

## III. Budget et bilan

**Art. 17.** L'année budgétaire commence le premier juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante. Les ressources de l'association se composent:

- des cotisations annuelles de ses membres;
- du revenu de ses capitaux éventuels;
- de redevances pour services rendus;
- d'emprunts;
- de recettes diverses

L'association peut recevoir des dons et des legs, sous réserve des conditions imposées par l'article 16 de la loi modifiée du 21 avril 1928.

**Art. 18.** Les livres comptables sont clôturés le 30 juin de l'année budgétaire. Le conseil d'administration soumet à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

L'assemblée générale désigne tous les ans trois réviseurs de comptes, n'ayant pas obligatoirement la qualité de membre, chargés d'examiner à la fin de l'exercice les livres et les comptes de l'association. Les réviseurs de comptes ne peuvent pas faire partie du conseil d'administration.

## IV. Modification des statuts, dissolution et liquidation

**Art. 19.** Les règles à suivre pour la modification des statuts sont celles prévues par la loi modifiée du 21 avril 1928,

**Art. 20.** En cas de dissolution de l'association, le conseil d'administration fera fonction de liquidateur. Après apurement du passif, l'excédent des fonds et les biens de l'association seront confiés à la Commune de Hesperange, qui en disposera en faveur d'une oeuvre de bienfaisance de son choix.

## V. Disposition finale

**Art. 21.** Le FOOTBALL CLUB BLO-WÄISS IZEG, association sans but lucratif, ici fondé reprend les droits et obligations, ainsi que tous les avoirs généralement quelconques de l'ancienne association de fait FOOTBALL CLUB BLO-WÄISS IZEG, fondée en 1941.

L'assemblée générale extraordinaire du 12 juillet 2002 a désigné membres du Conseil d'Administration:

Nom et prénom	adresse	profession	nationalité	
Lanter Gérard	14, Montée St.Hubert, L-5962 Itzig	retraité	luxembourgeoise	administrateur
Lanter Henri	3, rue Espen, L-5958 Itzig	retraité	luxembourgeoise	administrateur
Leuck Marcel	143, rue Pierre Krier, L-1880 Luxembourg	retraité	luxembourgeoise	administrateur
Lies Marc	56, rue de la Libération, L-5969 Itzig	employé privé	luxembourgeoise	trésorier

Lies Robert	28, rue de la Libération, L-5969 Itzig	retraité	luxembourgeoise	administrateur
Repusic Petar	42, rue de la Corniche, L-5956 Itzig	indépendant	croate	administrateur
Repusic Ivica	59, rue Jean Jaurès, L-3490 Dudelange	employé privé	croate	administrateur
Spitters Dick	3, rue Jos Paquet, L-5872 Alzingen	employé privé	néerlandaise	vice-président
Streff Fernand	14, Montée St.Hubert, L-5962 Itzig	retraité	luxembourgeoise	secrétaire
Wagner Marc	351, route de Thionville, Hesperange	ouvrier com.	luxembourgeoise	administrateur
Zeimes Théo	13A, rue de Hesperange, L-5959 Itzig	employé privé	luxembourgeoise	président

tous préqualifiés qui acceptent.

Fait à Itzig le 12 juillet 2002

Suivent les signatures des membres du Conseil d'Administration

G. Lanter / H. Lanter / M. Leuck / M. Lies / R. Lies / I. Repusic

P. Repusic / D. Spitters / F. Streff / M. Wagner / T. Zeimes

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 51, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(09456/000/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**CGER-ASLK INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 50.866.

*Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002*

Présents:

Monsieur T. Charlier: administrateur-délégué

Monsieur J.M. Defosse: administrateur-délégué

Monsieur J. Hansoulle: administrateur

Monsieur R. Rippinger: administrateur

Monsieur L. Van Den Meersschaut: administrateur-délégué

La majorité des membres du conseil étant ainsi présents, le conseil peut valablement délibérer et voter les points figurant à l'ordre du jour.

1. Démission du Président et d'un Administrateur

Le Conseil prend acte de la démission, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2002, de Monsieur Marc Schiepers, Président et de Monsieur Robert Gemine, Administrateur.

2. Nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration

Le conseil désigne à l'unanimité Monsieur Roland Moyses en qualité de président du conseil d'administration.

3. Nomination d'un nouvel administrateur

Le conseil désigne à l'unanimité Monsieur Kris Vanderstede en qualité d'Administrateur.

T. Charlier / J.M. Defosse / J. Hansoulle / R. Rippinger / L. Van Den Meersschaut.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 37, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09454/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 13, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 28.531.

The Directors of BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A., unanimously resolved by circular resolution of April 20, 2001:

i) to accept the resignation of Mr J. Christopher Wilcockson as Managing director of the Bank effective as of April 30, 2001 and to appoint Mr Michael May as managing director of the Bank effective as of May 1, 2001;

ii) to delegate the board's powers to conduct the daily management and affairs of the Bank and its powers to carry out acts in furtherance of the Bank's corporate policy and purpose to Mr Michael May effective as of May 1, 2001;

iii) to empower Mr Michael May to delegate part of the powers specified in ii) above to members of the senior management of the Bank.

For BANK OF BERMUDA (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2001, vol. 558, fol. 51, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09648/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**EVERYDAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 64.902.

Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 octobre 2002 et enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EVERYDAY LUXEMBOURG S.A.*

(09522/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EVERYDAY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 64.902.

*Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 18 octobre 2002 au siège social de la société*

L'assemblée générale décide de réélire M. Lars-Johan Jarnheimer et M. Jean-Claude Bintz comme administrateurs et d'élire en remplacement de M. Magnus Mandersson, M. Francesco D'Angelo, employé, dont le mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09523/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS RICORDEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 81.464.

L'an deux mille et deux, le dix-sept décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SOCIETE DE PARTICIPATIONS RICORDEAU S.A., société anonyme, avec siège social à Luxembourg, 15 boulevard Roosevelt L-2450 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 mars 2001, publié au Mémorial C no 956 du 3 novembre 2001 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C no 720 du 10 mai 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Faber, licencié en Sciences Economiques, demeurant à L-Bérelange, qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Kathy Marchione, demeurant à F-Thionville

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raphaël Forler, demeurant à L-Luxembourg

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Transformation des actions privilégiées de catégorie B en actions de catégorie A et remboursement de la prime d'émission à l'actionnaire 2G INVESTISSEMENTS BELGIUM S.A., les autres actionnaires renonçant à leurs droits sur la prime d'émission, pour autant que de besoin.

2) Création d'une catégorie d'actions C comportant les mêmes droits que les actions de catégorie A.

3) Augmentation du capital d'un montant de trente deux millions cent cinquante-quatre mille sept cents euros (32.154.700,00 €) pour le porter du montant actuel de sept millions d'euros (7.000.000,00 €) à un montant de trente neuf millions cent cinquante-quatre mille sept cents euros (39.154.700,00 €), par la création de trois cent vingt et un mille quatre cent quarante-sept (321.447) actions nouvelles de catégorie C de valeur nominale de cent euros (100,00 €), chacune à libérer intégralement par la conversion en capital d'une partie des créances des actionnaires, et par la création de cent (100) actions nouvelles de catégorie C, d'une valeur nominale de cent euros (100,00 €), à libérer en espèces à concurrence de 25 %.

4) Souscription et libération des actions C par les actionnaires créanciers; suppression du droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires en ce qui concerne les actions de catégorie C à libérer en espèces, présentation du rapport du conseil d'administration justifiant cette suppression et souscription de ces actions par l'actionnaire CIRI, S.r.l

5) Modification conséquente de l'article 3 et suppression de l'alinéa (8) de l'article 13.

6) Divers

II.- Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III.- Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux

présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV.- L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée décide, de l'accord de tous les actionnaires de catégorie A et de tous les actionnaires de la catégorie B, de procéder à la transformation des actions privilégiées de catégorie B en actions de catégorie A et de rembourser à l'actionnaire 2G INVESTISSEMENTS BELGIUM S.A., la prime d'émission par elle versée en exécution de la deuxième et de la quatrième résolution de l'assemblée générale du 20 décembre 2001, chacun des autres actionnaires ayant renoncé à ses droits, pour autant que de besoin, sur la prime d'émission,

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de procéder à la création d'une catégorie d'actions C comportant les mêmes droits que les actions de catégorie A.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de procéder à une augmentation du capital d'un montant de trente deux millions cent cinquante-quatre mille sept cents euros (32.154.700,00 €) pour le porter du montant actuel de sept millions d'euros (7.000.000,00 €) à un montant de trente neuf millions cent cinquante quatre mille sept cents euros (39.154.700,00 €), par la création de trois cent vingt et un mille quatre cent quarante-sept (321.447) actions nouvelles de catégorie C d'une valeur nominale de cent euros (100,00 €) chacune, par la conversion en capital d'une partie des créances des actionnaires et par la création de cent (100) actions nouvelles de catégorie C d'une valeur nominale de cent euros (100,00 €) à libérer à concurrence de 25 % par versement en espèces.

*Souscription et libération*

L'assemblée prend connaissance du rapport du conseil d'administration dressé conformément à l'article 32-3 (5) justifiant la suppression du droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires en ce qui concerne les actions nouvelles à libérer en espèces.

En conséquence, elle décide, pour autant que de besoin, de supprimer ce droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires quant aux actions à libérer en espèces et à admettre à la souscription de ces actions l'actionnaire CIRI S. r. l., tout en constatant par ailleurs la renonciation expresse et individuelle de chacun des autres actionnaires à leur droit de souscription préférentiel.

Est ensuite intervenu Monsieur Jean Faber, prénommé, agissant au nom et pour compte des souscripteurs ci-après mentionnés en vertu de six procurations sous seing privé, qui restent annexées aux présentes,

et a déclaré souscrire les actions nouvellement à émettre comme suit pour:

- INTERBANCA S.p.A.: 57.718 actions (cinquante sept mille sept cent dix-huit) à libérer par incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de cinq millions sept cent soixante-et-onze mille huit cents euros (5.771.800,00 €)

- ABN AMRO VENTURES B.V.: 52.251 actions (cinquante deux mille deux cent cinquante et une) à libérer par incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de cinq millions deux cent vingt-cinq mille cent euros (5.225.100,00 €)

- MARK IV LUXEMBOURG S.à r.l.: 31.833 actions (trente et un mille huit cent trente-trois) à libérer par incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de trois millions cent quatre-vingt-trois mille trois cents euros (3.183.300,00 €)

- 2G INVESTISSEMENTS BELGIUM S.A.: 16.077 actions (seize mille soixante-dix-sept) à libérer par incorporation au capital social d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de un million six cent sept mille sept cents euros (1.607.700,00 €)

- ATHENA PRIVATE EQUITY S.A.: 57.718 actions (cinquante sept mille sept cent dix-huit) à libérer par incorporation au capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de cinq millions sept cent soixante-et-onze mille huit cents euros (5.771.800,00 €)

- CIRI S.r.l.: 105.850 actions (cent cinq mille huit cent cinquante) à libérer par incorporation au capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de dix millions cinq cent quatre vingt cinq mille euros (10.585.000,00 €) et cent (100) actions libérées en espèces à concurrence de 25 %, et restant dès lors nominatives jusqu'à leur libération intégrale.

La preuve du versement de la somme de deux mille cinq cents euros (2500,00 €) a été rapportée au notaire, qui le constate, par un certificat bancaire.

*Quatrième résolution*

1) L'assemblée générale décide de procéder en conséquence à la modification de l'article 3 des statuts et de lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à un montant de trente neuf millions cent cinquante-quatre mille sept cents euros (39.154.700,00 €) représenté par soixante-dix mille (70.000) actions de catégorie A et trois cent vingt et un mille cinq cent quarante-sept (321.547) actions de catégorie C, dont trois cent vingt et un mille quatre cent quarante-sept (321.447) actions entièrement libérées et cent (100) actions libérées à raison de 25 %, ayant toutes une valeur nominale de cent euros (100,00 €) et ayant toutes les mêmes droits.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf disposition contraire de la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes».

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

2) L'assemblée générale décide encore de supprimer purement et simplement l'alinéa (8) de l'article 13.

3) L'assemblée confère au conseil d'administration tous pouvoirs aux fins de faire constater la libération complète des actions non intégralement libérées et de procéder en conséquence à la modification de l'article 3 des statuts.

*Rapport du réviseur d'entreprises*

L'augmentation du capital par apport en nature a donné lieu à un rapport du réviseur d'entreprises Monsieur Marcel Stephany, demeurant à Bereldange, en date du 17 décembre 2002, qui reste annexé aux présentes et qui conclut comme suit:

«Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie».

Luxembourg, le 17 décembre 2002

(s)

*Coût*

Le montant des frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à trois cent cinquante mille euros (350.000,00)

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: J. Faber, K. Marchione, R.Forler, J.P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 68, case 3. – Reçu 321.547 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2003.

J.-P. Hencks.

(09474/216/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SOCIETE DE PARTICIPATIONS RICORDEAU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 81.464.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(09477/216/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**BOUCLE LOCALE RADIO LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 90.166.600,-.**

Siège social: L-1050 Luxembourg, 50, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 90.078.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession en date du 31 décembre 2002 entre WINVEST 1, société anonyme de droit français, ayant son siège social au 89, rue Taitbout, 75009 Paris (France) et BOUCLE LOCALE RADIO B.V., société de droit néerlandais, ayant son siège social à Hoogoorddroef 7, 1100 DJ Amsterdam Zuidoost (Pays-Bas), qu'un million cinq cent vingt-deux mille quatre cent dix-sept (1.522.417) parts sociales de catégorie A de la société à responsabilité limitée BOUCLE LOCALE RADIO LUX, S.à r.l., ayant son siège social au 50, rue de Beggen, L-1050 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), avec un capital social de quatre-vingt-dix millions cent soixante-six mille six cents euros (EUR 90.166.600,-) inscrite sous le numéro R. C. Luxembourg B 90.078 ont été transférées par WINVEST 1 à BOUCLE LOCALE RADIO B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09520/267/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---



**TELE 2 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 65.774.

Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 octobre 2002 et enregistrés à Luxembourg le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TELE 2 LUXEMBOURG S.A.

(09530/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**TELE 2 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 65.774.

*Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 18 octobre 2002 au siège social de la société*

L'assemblée générale décide de réélire M. Lars-Johan Jarnheimer et M. Jean-Claude Bintz comme administrateurs et d'élire en remplacement de M. Magnus Mandersson, M. Francesco D'Angelo, employé, dont le mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

*Pour la Société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09532/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LOUISIANE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 20.626.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 12 septembre 2000 à 15.00 heures à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de 6 ans, le mandat des administrateurs et du commissaire sortants, leur mandat prenant fin à l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2006.

*Pour copie conforme*

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09525/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**KREDIETBANK INFORMATIQUE G.I.E., Groupement d'Intérêt Economique.**

Siège social: Luxembourg, 43, boulevard Royal.

L'assemblée des membres du groupement d'intérêt économique qui s'est réunie le 28 janvier 2003 a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les membres renoncent au délai de convocation de 8 jours et se déclarent valablement réunis en assemblée; ils déclarent avoir été préalablement informés de l'ordre du jour de la présente assemblée.

2. L'assemblée des membres prend note de la démission de M. Daniel Van Hove de sa fonction de gérant. Elle lui accorde pleine et entière décharge pour les faits de sa gestion.

3. Nomination d'un nouveau gérant.

Cette même assemblée des membres du groupement d'intérêt économique a procédé à la nomination de M. Ahmet Eren, KTL, comme gérant du groupement, et confirmé Mme Christiane Pieltain, KTL, MM. Jean Hartert, KBL, et Jean-Luc Martino, KBL, dans leurs fonctions de gérants.

Fait à Luxembourg, le 28 janvier 2003 en quatre exemplaires.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. / KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09536/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LIFERLA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 40.766.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIFERLA S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(09531/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LIFERLA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 40.766.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 16 août 2002 à 11.00 heures*  
*Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire. La nouvelle adresse de la société est fixée au 11A, boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de son poste d'administrateur de Monsieur Marc Lamesch, pour des raisons de convenance personnelle, et décide de nommer en remplacement Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant à Bertrange. Monsieur Guy Hornick achèvera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

L'assemblée décide également de remplacer le commissaire de surveillance, MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., 11, boulevard Prince Henri, Luxembourg, par la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie. Le mandat de AUDIEX S.A., prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur le bilan arrêté au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERLA S.A.

Représentée par deux administrateurs

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09533/045/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LIFERTAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 40.755.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 11 juin 2002 à 11.00 heures*  
*Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire. La nouvelle adresse de la société est fixée au 11A, boulevard Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de son poste d'administrateur de Monsieur Marc Lamesch, pour des raisons de convenance personnelle, et décide de nommer en remplacement Monsieur Guy Hornick, expert-comptable, demeurant à Bertrange. Monsieur Guy Hornick achèvera le mandat de l'administrateur démissionnaire.

L'assemblée décide également de remplacer le commissaire de surveillance, MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., 11, boulevard Prince Henri, Luxembourg, par la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie. Le mandat de AUDIEX S.A. prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur le bilan arrêté au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

LIFERTAN S.A.

Représentée par deux administrateurs

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09529/045/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**HIBISCUS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 37.665.

—  
*Extrait des résolutions du conseil d'administration du 12 avril 2001*

«... En vertu de cette autorisation, les membres du conseil d'administration décident de prendre les résolutions suivantes:

1. Il est décidé de supprimer la valeur nominale des actions.

2. Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 modifiant la loi du 10 août 1915, le conseil d'administration décide de convertir, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, le capital social et le capital autorisé, actuellement exprimés en francs luxembourgeois (LUF), en euros (EUR).

Ainsi, le capital social s'établit à EUR 272.682,88 (deux cent soixante douze mille six cent quatre vingt deux euros et quatre vingt huit cents) et le capital autorisé à EUR 495.787,05 (quatre cent quatre vingt quinze mille sept cent quatre vingt sept euros et cinq cents).

3. Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit par incorporation de bénéfices reportés de EUR 2.317,12 (deux mille trois cent dix sept euros et douze cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 275.000,- (deux cent soixante quinze mille euros) sans émission d'actions nouvelles.

4. Il est décidé d'augmenter le capital autorisé de EUR 4.212,95 (quatre mille deux cent douze euros et quatre vingt quinze cents) de sorte qu'il s'établisse à EUR 500.000,- (cinq cent mille euros).

5. Le conseil d'administration décide d'adapter la valeur nominale des actions et de la fixer à EUR 250,- (deux cent cinquante euros) par action. Ainsi, le capital social sera dorénavant représenté par 1.100 (mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune et le capital autorisé par 2.000 (deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune.

6. Il est décidé de modifier les alinéas 1 et 2 de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. 1<sup>er</sup> alinéa.** Le capital souscrit est fixé à EUR 275.000,- (deux cent soixante quinze mille euros), représenté par 1.100 (mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune.»

«**2<sup>ème</sup> alinéa.** Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) qui sera représenté par 2.000 (deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 250,- (deux cent cinquante euros) chacune.»

7. Il est décidé de donner mandat à chaque administrateur, agissant individuellement, afin de procéder aux écritures comptables qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés suite aux résolutions de la présente...»

Luxembourg, le 12 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2001, vol. 556, fol. 99, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09594/208/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**HIBISCUS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 37.665.

—  
Statuts coordonnés suite à un Conseil d'Administration en date du 29 novembre 2002, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(09593/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**PATRIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1945 Luxembourg, 3, rue de la Loge.  
R. C. Luxembourg B 68.138.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 61, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PATRIS S.A.

Signatures

Le Conseil d'Administration

(09538/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**VOLTA HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 3.280.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 janvier 2003.

*Pour VOLTA HOLDING, société anonyme holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(09596/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**VOLTA HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 3.280.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 janvier 2003.

*Pour VOLTA HOLDING, société anonyme holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(09597/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**VOLTA HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 3.280.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 29 janvier 2003.

*Pour VOLTA HOLDING, société anonyme holding*  
EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(09598/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**CHENE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 62.385.

EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2003, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Avec effet au 28 janvier 2003, le siège social de la société est transféré au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Luxembourg, le 28 janvier 2003.

*Pour CHENE S.A., Société anonyme holding*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09624/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EVERYDAY MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 78.227.

Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 octobre 2002 et enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour EVERYDAY MEDIA S.A.*

(09526/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EVERYDAY MEDIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 78.227.

*Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 18 octobre 2002 au siège social de la société*

L'assemblée générale décide de réélire M. Lars-Johan Jarnheimer et M. Jean-Claude Bintz comme administrateurs et d'élire en remplacement de M. Magnus Mandersson, M. Francesco D'Angelo, employé, dont le mandat se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09528/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LINARIA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 64.434.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 juin 2002  
Troisième résolution*

Décharge pleine et entière est donnée aux Administrateurs et au Commissaire de Surveillance concernant l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice écoulé.

*Quatrième résolution*

Après examen de la situation, telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice 2001 et du bilan au 31 décembre 2001, desquels il résulte que les pertes sont supérieures aux trois quarts du capital, l'Assemblée Générale des Actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société et reporte sa décision à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur le bilan au 31 décembre 2002.

*Cinquième résolution*

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour effectuer les opérations nécessaires à la réalisation de la conversion, pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et à la tenue de la comptabilité de la société en euros à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions de la société dont le capital est actuellement représenté par mille deux cent cinquante actions (1.250) dont la valeur nominale est de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-).

*Septième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), pour l'exprimer dorénavant en EUR (euros), au cours officiellement établi le 1<sup>er</sup> janvier 1999 de EUR 1,- égal à LUF 40,3399-; par conséquent le capital social de la société sera dorénavant fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69).

*Huitième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit de la société à concurrence de deux cent soixante-trois euros et trente-et-un cents (EUR 263,31), par prélèvement sur le poste report à nouveau pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), à celui de trente-et-un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) sans création d'actions nouvelles à libérer intégralement en numéraire.

*Neuvième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).

*Dixième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le montant du capital souscrit est de EUR 31.250,- (trente-et-un mille deux cent cinquante euros) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Onzième résolution*

L'assemblée décide d'accepter le transfert du siège social de la société du 11, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

LINARIA FINANCIERE S.A.

E. Ries / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09527/045/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**TANGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.560.

—  
Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 octobre 2002 et enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 41, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TANGO S.A.

(09534/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**TANGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 59.560.

—  
*Extrait des résolutions adoptées par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 18 octobre 2002 au siège social de la société*

L'assemblée générale décide d'élire M. Lars-Johan Jarnheimer, M. Jean-Claude Bintz, M. Gaston Thorn, M. Marc Beuls et M. Hakan Ledin comme administrateurs et leurs mandats se termineront lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 41, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09537/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**QUERCIS INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 90.024.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social le 30 décembre 2002*

Le Conseil d'Administration constate que l'intégralité du capital social souscrit au moment de la constitution de la société a été libérée en date du 18 décembre 2002 par des versements en espèces d'un montant de EUR 990.000,- ayant été tenu à la libre disposition de la société.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 35, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09668/806/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**CONRAD HINRICH DONNER BANK AG, Aktiengesellschaft.**

Niederlassung Luxemburg: L-1528 Luxembourg, 18, boulevard de la Foire.  
H. R. Luxembourg B 31.228.

AUSZUG

Durch Beschluss des Aufsichtsrates der Gesellschaft deutschen Rechts CONRAD HINRICH DONNER BANK, Aktiengesellschaft, mit Sitz in D-20095 Hamburg, Ballindamm 27, vom 9. April 2002, wurde die Zweigniederlassung Luxemburg mit Sitz in L-1528 Luxembourg, 18, Boulevard de la Foire, mit Wirkung zum 31. Oktober 2002 geschlossen.

*Für die Gesellschaft*

R. Diederich

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09588/267/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**GISMO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 71.141.

Les états financiers au 31 décembre 2001 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 28 mai 2002 et enregistrés à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 579, fol. 40, case 12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GISMO FINANCE S.A.*

(09590/267/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**TERAMO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 70.693.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

TERAMO HOLDING S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(09599/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LAVANDE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.384.

EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2003, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 30, Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Avec effet au 28 janvier 2003, le siège social de la société est transféré au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Luxembourg, le 28 janvier 2003.

*Pour LAVANDE S.A., Société anonyme holding*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09626/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**MONTIGNY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 43.632.

Le bilan au 30 avril 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

MONTIGNY HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09607/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LIFERTAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 40.755.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIFERTAN S.A.

Signatures

Administrateurs

(09608/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**PEKAN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 47.671.

Les Statuts Coordonnés au 17 avril 2002, enregistrés à Luxembourg le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

PEKAN HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09609/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**PLATANES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 30, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 28.389.

EXTRAIT

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 janvier 2003, le Conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 30, Boulevard Joseph II L-1840 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Tous ces mandats prendront fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

A été nommé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse Scherer, réviseur d'entreprises, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Ce mandat prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Avec effet au 28 janvier 2003, le siège social de la société est transféré au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.  
Luxembourg, le 28 janvier 2003.

Pour PLATANES S.A., Société anonyme holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09627/833/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---



**LUX VENTURE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.720.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

LUX VENTURE FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09619/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ZIPPY S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.219.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

ZIPPY S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09623/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LUX WEB VENTURES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.475.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

LUX WEB VENTURES HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09625/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**WILSON SHORT SEA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 34.483.

*Extract of the minutes of the extraordinary general meeting of the shareholders  
held on 14th January 2003 at the registered office*

The meeting resolved to accept the resignations of Mr Ole Henrik Nesheim, Mr Lars Holter-Sorensen and Mr Halvor Urrang. By special vote, the meeting granted full discharge to the outgoing directors for their mandates up to this date.

The meeting resolved to appoint Mr Kristian Eidesvik, Managing Director, residing in Bømlo, Norway, Mr Trym Jacobsen, Financial Director, Nordstrøno, Norway and Mr Toril Eidesvik, Lawyer, residing in Mathopen, Norway as new directors of the company.

The present Board of Directors is composed by:

Mr Oyvind Gjerde, Managing Director, residing in Mathopen, Norway

Mr Kristian Eidesvik, Managing Director, residing in Bømlo, Norway

Mr Trym Jacobsen, Financial Director, Nordstrøno, Norway

Mr Toril Eidesvik, Lawyer, residing in Mathopen, Norway

**Translation into French - Traduction en français**

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires  
de la société qui s'est tenue en date du 14 janvier 2003 au siège social*

L'Assemblée décide d'accepter les démissions de Monsieur Ole Henrik Nesheim, de Monsieur Lars Holter-Sorensen et de Monsieur Halvor Urrang. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

L'Assemblée décide de nommer Monsieur Kristian Eidesvik, «Managing Director», demeurant à Bømlo, Norvège, Monsieur Trym Jacobsen, «Financial Director», demeurant à Nordstrøno, Norvège et Monsieur Toril Eidesvik, «Lawyer», demeurant à Mathopen, Norvège aux fonctions d'administrateur de la société.

Les membres du Conseil d'Administration sont:

Monsieur Øyvind Gjerde, administrateur-délégué, demeurant à Mathopen, Norvège

Monsieur Kristian Eidesvik, «Managing Director», demeurant à Bømlo, Norvège

Monsieur Trym Jacobsen, «Financial Director», demeurant à Nordstrøno, Norvège

Monsieur Toril Eidesvik, «Lawyer», demeurant à Mathopen, Norvège

Certified True Extract / Extrait certifié conforme

Signature

*Managing Director / Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09664/806/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ATELIERS NIC. GEORGES, SUCC. ATELIERS GEORGES, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1817 Luxembourg, 52, rue d'Ivoix.

R. C. Luxembourg B 45.972.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

ATELIERS NIC. GEORGES

SUCC. ATELIERS GEORGES, S.à r.l.

J. Georges

*Gérant*

(09628/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**INTER MEGA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 50.234.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

INTER MEGA S.A.

Signature / Signature

*Administrateur / Administrateur*

(09629/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**AFRICA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 26.167.

—  
Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 4 décembre 2002:

- les rapports des administrateurs et du commissaire aux comptes sont approuvés à l'unanimité,
- la balance des paiements ainsi que le compte de profits et pertes au 30 juin 2002 sont approuvés à l'unanimité,
- décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes par vote spécial pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2002,
- les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire.

Luxembourg, le 4 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

*Secrétaire de l'assemblée*

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 6. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09654/631/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**DAFRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: I-Milan, n.8, via Larga.

L'an deux mille deux, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DAFRA HOLDING S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 20 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 999 du 27 décembre 1999.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Martine Molina, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sylvia Hennericy, employée privée, demeurant à Meix-le-Tige (B).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Bertrand Duc, employé privé, demeurant à Metz (F).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1.- Décision de clôturer anticipativement l'exercice social de la société au 20 décembre 2002 et approbation du bilan de clôture.

2.- Décision des actionnaires de renoncer partiellement à leur créance sur la société.

3.- Acceptation des démissions des administrateurs et du commissaire aux comptes avec décharge pour l'exercice de leurs mandats.

4.- Changement de la nationalité et transfert du siège social de la société du G.-D. de Luxembourg vers l'Italie, avec effet au 20 décembre 2002.

5.- Radiation de la société au Registre de Commerce et des sociétés suite au transfert du siège.

6.- Adoption des futurs statuts de la société après son transfert en Italie; nomination d'un gérant unique et détermination de ses pouvoirs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de clôturer anticipativement l'exercice social au 20 décembre 2002 et approuve le bilan de clôture de la société arrêté au 20 décembre 2002, lequel bilan, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte.

*Deuxième résolution*

L'assemblée prend acte de la décision prise à ce jour de la part des actionnaires de renoncer partiellement à leur créance pour couvrir les pertes de l'exercice arrêté au 20 décembre 2002 pour un montant total de 51.488,30.-EUR. Cette décision prend effet à partir du prochain exercice.

*Troisième résolution*

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'à ce jour.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide que la société adoptera la nationalité italienne.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de Luxembourg en Italie, via Larga, n. 8, Milan et de demander la radiation de la Société du registre de commerce luxembourgeois, avec effet au 20 décembre 2002.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide une refonte complète des statuts pour les adapter à la législation italienne. Lesquels statuts auront, après le transfert du siège social en Italie, la teneur telle que fixée dans une pièce annexée au présent acte.

Monsieur Sergio Longoni, entrepreneur, demeurant à Barzano (Italie) via Sirtori, 25 est nommé gérant unique de la société avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature et d'effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire au transfert du siège social en Italie.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille euro (1.000,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Molina, S. Hennericy, B. Duc, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 62, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 janvier 2003.

P. Bettingen.

(09604/202/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**JEAN SCHAAR LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 47.910.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

J. Schaar

*Gérant*

(09630/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**A-DISPLAY, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 78.904.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

P. Lempereur

*Gérant*

(09631/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ARVEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 55, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 13.036.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2002 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

Lors de cette même Assemblée les mandats des administrateurs:

Monsieur Guy Fasbender,

Madame Isabelle Wieme,

MONTEREY SERVICES S.A.,

ont été renouvelés pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé pour une période de six ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Luxembourg, le 17 décembre 2002.

*pour ARVEM S.A.*

G. Fasbender

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09701/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**A.M.E., ACTION, MUSIQUE, EXPORT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 48.978.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

C. Ladenburger  
*Gérant*

(09632/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SEATECH EUROPE, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 58.960.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

J. Louis  
*Gérant*

(09633/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ELMIRA N.V., ELMIRA NOUVELLES VALEURS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 68.030.

Les Statuts coordonnés au 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

ELMIRA N.V., ELMIRA NOUVELLES VALEURS,  
Signature / Signature  
*Administrateur / Administrateur*

(09634/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**59 INTERNATIONAL LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 6, rue Jean Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 43.197.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

J. Henri  
*Gérant*

(09635/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**CYRUS INVEST, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 62.289.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

B. Lannion  
*Gérant*

(09636/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**JONAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 41.709.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

N. Bernard

*Administrateur-Délégué*

(09637/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**IMPRI +, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 61.844.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

P. Deschamps

*Gérant*

(09638/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**BONAPARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1238 Luxembourg, 7, Bisserwee.

Par la présente Madame Françoise Chabeau confirme sa démission en tant que gérante administrative de la S.à r.l. BONAPARTE avec effet immédiat.

Luxembourg, le 25 janvier 2003.

F. Chabeau.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 66, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Signature.*

(09641/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**GRANJO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 79.633.

L'an deux mille deux, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GRANJO S.A., avec siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur, constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 558 du 23 juillet 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Maître Bernard Felten, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Maître Emmanuelle Adam, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Frédéric Collot, comptable, demeurant à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront, le cas échéant, pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour*

1.- Délibération sur la poursuite des activités de la société anonyme dans le cadre de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2.- Suppression de la valeur nominale des actions.

3.- Renonciation au droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

4.- Augmentation de capital à concurrence de 769.000,- € pour le porter de son montant actuel de 31.000,- € à 800.000,- € par incorporation de créance, émission et souscription de nouvelles actions.

5.- Modification de l'article 3 (alinéa 1) des statuts.

6.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les pertes de la société étant supérieures à son capital social, l'assemblée décide néanmoins de poursuivre les activités de la société. Cette décision étant prise en application de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent soixante-neuf mille euro (769.000,- EUR) pour le porter de son montant de trente et un mille euro (31.000,- EUR) à huit cent mille euro (800.000,- EUR) et émission de vingt-quatre mille (24.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les vingt-quatre mille (24.000) nouvelles actions sont souscrites par GENERAL FINANCE AND TRADING COMPANY LIMITED, les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription proportionnel.

L'augmentation de capital est réalisée par incorporation à due concurrence d'une créance à l'égard de la société détenue par le souscripteur. L'existence de cette créance est certifiée par un rapport de ELPERS & Co RÉVISEUR D'ENTREPRISES, S.à r.l., en date du 22 octobre 2002, dont la conclusion se lit comme suit:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre et au pair comptable des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Quatrième résolution*

Suite à l'augmentation de capital, l'assemblée décide de modifier l'article 3 (alinéa 1) des statuts comme suit:

**En français:**

«Le capital social est fixé à huit cent mille euros (EUR 800.000,-) divisé en vingt-cinq mille (25.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

**En anglais:**

«The corporate capital is fixed at eight hundred thousand euros (EUR 800,000.-), divided into twenty-five thousand (25,000) shares without par value.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf mille cinq cents euros (EUR 9.500,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Felten, E. Adam, F. Collot, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 16CS, fol. 30, case 1. – Reçu 7.690 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 janvier 2003.

P. Bettingen.

(09613/202/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**GRANJO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 79.633.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 janvier 2003.

(09616/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**ELSIEMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 21.388.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

ELSIEMA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09643/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**CEM, COMMUNICATIONS, EXPERTISE, MANPOWER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille deux, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts,

Agissant au nom et pour le compte de la société VENTOS MANAGEMENT S.A., avec siège social à Belize City (Belize),

en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Belize City, Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant ès-nom et qualités qu'il agit, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

Que la société CEM, COMMUNICATIONS, EXPERTISE, MANPOWER S.A., constituée à l'origine sous la dénomination de CEM, COMPAGNIE EUROPEENNE DES MULTIMEDIAS, ayant son siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Frieders, de résidence à Luxembourg, en date du 19 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 623 du 2 décembre 1996.

Que la société VENTOS MANAGEMENT S.A., représentée comme dit ci-avant, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société CEM, COMMUNICATIONS, EXPERTISE, MANPOWER S.A., dont le capital social s'élève à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente euros neuf mille huit cent soixante-sept cents (EUR 30,9867) chacune, entièrement libérées.

Qu'en sa qualité d'actionnaire unique de ladite société, le comparant représenté comme dit ci-avant, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

Que le comparant, en sa qualité de liquidateur de la société CEM, COMMUNICATIONS, EXPERTISE, MANPOWER S.A., déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société, et que tout le passif de la société est réglé;

Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif restant et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire de la société;

Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation, voire à la destruction des actions émises, tant nominatives qu'au porteur;

Que les livres et documents de la société seront déposés à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts, où ils seront conservés pendant cinq ans.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Bartolucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2003, vol. 17CS, fol. 4, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 janvier 2003.

P. Bettingen.

(09642/202/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.



**ORANGENBURGER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 20.972.

Le bilan au 31 mai 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 30 janvier 2003.

ORANGENBURGER S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(09644/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG A.G., Aktiengesellschaft,  
(anc. ECONOMIC PORTFOLIO CONCEPTS, Aktiengesellschaft).**

Gesellschaftssitz: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
H. R. Luxemburg B 78.473.

Im Jahre zweitausendzwei, den zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft ECONOMIC PORTFOLIO CONCEPTS, Aktiengesellschaft mit Sitz in L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean, eingetragen in Handelsregister beim Bezirksgericht Luxemburg, unter der Sektion B und der Nummer 78473, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 14. September 2000, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 304 vom 25. April 2001.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Martine Molina, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Sylvia Hennericy, Privatbeamtin, wohnhaft in Meix-le-Tige (B).

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Gerd Gebhard, expert-comptable, wohnhaft in Luxemburg.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

Die Anwesenheitsliste, von den Mitgliedern des Verwaltungsvorstandes und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt ebenso wie die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

*Tagesordnung*

1. Umänderung der Firmenbezeichnung von ECONOMIC PORTFOLIO CONCEPTS, Aktiengesellschaft in ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG A.G. und dementsprechend Abänderung von Artikel 1 der Satzung.

2. Verlegung des Gesellschaftssitzes und dementsprechende Änderung von Artikel 2 (Absatz 1) der Satzung.

3. Ernennung eines neuen Verwaltungsrates nach der Abberufung und der Entlastung des vorherigen Verwaltungsrates.

4. Ernennung eines neuen Kommissars nach Abberufung und Entlastung des vorherigen Kommissars.

Gemäss der Tagesordnung hat die Versammlung folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschliesst die Firmenbezeichnung von ECONOMIC PORTFOLIO CONCEPTS, Aktiengesellschaft in ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG A.G. umzuändern.

Die Versammlung beschliesst demgemäss Artikel 1 der Satzung abzuändern wie folgt:

«**Art. 1.** Die Gesellschaft ist eine Aktiengesellschaft nach luxemburgischem Recht und führt den Namen ECONOMIC CONSULTANTS LUXEMBOURG A.G.»

*Zweiter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-7233 Bereldange, 40, Cité Grand-Duc Jean nach L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen, zu verlegen.

Infolgedessen beschliesst die Versammlung den ersten Absatz von Artikel 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 2. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Luxemburg.»

*Dritter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst die Abberufung des bisherigen Verwaltungsrates und erteilt Entlastung für die Ausübung seines Mandates. Die Generalversammlung setzt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf drei fest und ernennt folgende Personen zu Verwaltungsratsmitgliedern:

- a) Herr Alhard von Ketelhodt, expert-comptable, réviseur d'entreprises, Wohnhaft in L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel;  
 b) Frau Myriam Francq, expert-comptable, réviseur d'entreprises, Wohnhaft in L-1532 Luxembourg, 24, rue l. de la Fontaine;  
 c) Herr Gerd Gebhard, expert-comptable, réviseur d'entreprises, Wohnhaft in L-1870 Luxemburg, 5, rue Kohlenberg.  
 Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008.

*Vierter Beschluss*

Die Versammlung beschliesst den Kommissar AUDIT & BUSINESS CONSULTING, S.à r.l., mit Sitz in Bereldingen, 40, Cité Grand-Duc Jean abuberufen und erteilt Entlastung für die Ausübung seines Mandates.

Die Versammlung beschliesst die Ernennung von EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., mit Sitz in L-7390 Blaschette, 11, rue Hiel zum neuen Kommissar.

Das Mandat des Kommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2008.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf siebenhundert Euro (EUR 700,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: M. Molina, S. Hennericy, G. Gebhard, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 62, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Kopie zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Senningerberg, den 29. Januar 2003.

P. Bettingen.

(09645/202/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**BODISTRIBUTORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.521.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Pour BODISTRIBUTORS (LUXEMBOURG) S.A.*

*SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.*

*Signatures*

(09649/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

**CONCEPT ESPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 19, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 16.979.

L'an deux mille deux, le vingt décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1.- Monsieur Paul Loschetter, administrateur de sociétés, demeurant à Kockelscheuer, 5, rue Weistroffer;

2.- Madame Jacqueline Hardt, administratrice de sociétés, demeurant à Kopstal, 15, rue de Saeul,

tous deux représentés par

demeurant à Luxembourg, en vertu de procurations sous seing privé, lesquelles demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le comparant sub 1 est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée CONCEPT ESPACE, S.à r.l., avec siège social à Bertrange, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 16.979, constituée sous la dénomination de ETS GUY SCHAAL, succ. PAUL LOSCHETTER, suivant acte notarié du 12 décembre 1979, publié au Mémorial C.

Lequel, préalablement à l'acte objet des présentes, expose ce qui suit:

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 octobre 2002, Monsieur Paul Loschetter, a cédé à Madame Jacqueline Hardt préqualifiée, cent vingt-cinq (125) parts sociales sur les cinq cents (500) qu'il détenait dans la société CONCEPT ESPACE, S.à r.l., au prix convenu entre parties, lequel prix a été payé dès avant ce jour et hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.

Sur ce, les comparants sub 1 et 2, agissant en tant que seuls associés de la société à responsabilité limitée CONCEPT ESPACE, S.à r.l., ont déclaré au notaire instrumentaire se réunir en assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour:

- 1) Acceptation de la cession de parts;
- 2) Modification de l'article 5 des statuts;
- 3) Divers.

Les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Monsieur Paul Loschetter, en sa qualité de gérant de la société, déclare accepter la cession de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

*Deuxième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5.** Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept cents (€ 12.394,67) divisé en cinq cents (500) parts sociales sans valeur nominale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de sept cents euros (EUR. 700,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Loschetter, J. Hardt, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2002, vol. 15CS, fol. 53, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé) Kerger.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 janvier 2003.

P. Bettingen.

(09646/202/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EUROBAT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 10.202.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 33, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Pour EUROBAT HOLDING S.A.*

Signatures

*Administrateurs*

(09650/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**ES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 73.598.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire  
le 27 janvier 2003 à 13.00 heures au siège social de la société*

L'Assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer l'administrateur-délégué, Monsieur Robert Weirig, par la nomination de:

Monsieur Kristian Groke, Expert-Comptable, né le 1<sup>er</sup> avril 1964 à Hamburg (Allemagne), demeurant 13, rue d'Orange, L-5407 Bous

en tant que nouvel administrateur-délégué de la société.

Monsieur Kristian Groke peut représenter la société pour toute transaction par sa signature individuelle. Toute autre administrateur ne peut représenter la société que par signature conjointe avec l'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 27 janvier 2003.

ES HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 59, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09657/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**prélude s.a., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.663.

—  
Les comptes sociaux au 31 mars 1995, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(09692/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**prélude s.a., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.663.

—  
Les comptes sociaux au 31 mars 1996, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(09693/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**prélude s.a., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg .  
R. C. Luxembourg B 31.663.

—  
Les comptes sociaux au 31 mars 1997, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(09694/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**prélude s.a., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 31.663.

—  
Les comptes sociaux au 31 mars 1998, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 65, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(09695/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**U.C.I. UNITED CONSULTANTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 81.470.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(09655/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**AFRICA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 26.167.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(09652/631/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**INTERNATIONAL EDUCATION AND LEISURE TRUST HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.  
R. C. Luxembourg B 63.694.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 64, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 30 janvier 2003.

J.-Y. Marchand / A.-F. Marchand

*Administrateur / Administratrice*

(09658/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**SEVEN CONSEILS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 82.173.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Signature.

(09659/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**COMPAGNIE W.W.T. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 72.893.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2003.

Signature.

(09660/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**BRUMA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 81.840.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration de la société BRUMA INVESTMENT S.A. qui s'est tenue en date du 21 janvier 2003 au siège social que:

Madame Annick Flamme ayant présenté sa démission d'administrateur de la société, il est décidé de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen.

La ratification de la nomination de Monsieur Patrick Haller nommé en remplacement de Madame Flamme ainsi que la question de la décharge à accorder à Madame Flamme seront mises à l'ordre du jour de la plus proche Assemblée des Actionnaires.

Pour extrait conforme

Signatures

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2003, vol. 579, fol. 35, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(09666/806/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**DANISKA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 42.679.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 166 du 17 avril 1993; les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 10 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 92 du 12 mars 1994 et en date du 9 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 554 du 8 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 762 du 18 mai 2002.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

DANISKA

Société anonyme holding

Signature

(09673/546/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**LOPHIRA, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R. C. Luxembourg B 46.981.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 23 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 245 du 21 juin 1994. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 16 juillet 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 592 du 29 octobre 1997. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 850 du 5 juin 2002.

—

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

LOPHIRA

Société anonyme holding

Signature

(09675/546/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 35.364.

—

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2002, les mandats des administrateurs

Monsieur Edward Bruin

Monsieur Guy Fasbender

Madame Marie-José Reyter

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 10 décembre 2002.

*pour AZAY HOLDING S.A.*

G. Fasbender

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2003, vol. 579, fol. 45, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(09703/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EXPRESS MATERIAL VIDEO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4750 Pétange, 165C, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 84.103.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Signature.

(09663/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**HORECA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 66.616.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Signature.

(09665/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 53.702.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 2003, vol. 579, fol. 55, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(09669/806/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**S.L.F. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4701 Pétange, 81, rue J.-B. Gillardin.  
R. C. Luxembourg B 83.830.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2003, vol. 579, fol. 62, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2003.

Signature.

(09670/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2003.

---

**AMALTO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 50.203.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 24 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires de 2001 et 2002
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

**FINAMI 443 HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 31.648.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (00292/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KADJOU S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 81.874.

L'Assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 17 février 2003, n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, les actionnaires sont convoqués en une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 7 avril 2003 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les actionnaires sont avertis que cette deuxième assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I (00568/029/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**B.O.P. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.607.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (00570/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**UZES, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 56.990.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 24 mars 2003 à 16.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2002
3. Affectation du résultat



4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (00633/029/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SO.PAR.TRANS. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 54.296.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu anticipativement le 25 mars 2003 à 10.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (00569/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LOCABOAT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 42.500.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 mars 2003 à 11.30 heures au siège social aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social d'un montant de EUR 21.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 728.000,- à EUR 707.000,- par annulation de 210 actions rachetées par la société et suppression de la réserve indisponible correspondante;
2. Pour autant que de besoin, autorisation à conférer au conseil d'administration après le délai légal en vue de l'affectation de la réserve disponible;
3. Modification subséquente de l'article 5 § 1 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante: Le capital social souscrit est fixé à EUR 707.000,- (sept cent sept mille euros) représenté par 7.070 (sept mille soixante-dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.

I (00724/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LE LYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.  
R. C. Luxembourg B 44.804.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

I (00592/660/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**BRUSSELS CITY PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 32.566.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le 7 avril 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 février 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (00572/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TMG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 57.039.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 25 mars 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (00575/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL MACHINE INDUSTRIES S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 22.891.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *March 26, 2003* at 9.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Miscellaneous.

I (00582/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**C.P.O. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 31.895.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00586/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DIVERSIND FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 13.436.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (00574/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BLACK STEEL ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 73.097.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 25 mars 2003 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Divers

I (00576/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LONG ISLAND INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 31.689.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 24 mars 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (00587/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURO RECYCLING FIBRES E.R.F. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.  
R. C. Luxembourg B 53.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 26 mars 2003 à 15.00 heures au siège de la société.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (00588/806/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**PASTEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1713 Luxembourg, 173, rue de Hamm.  
R. C. Luxembourg B 33.377.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du mercredi, 26 mars 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Clôture de la liquidation.
4. Destination à donner aux archives.

Pour assister à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

I (00770/502/17)

---

**FINANCIERE JOSEPH II S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.  
R. C. Luxembourg B 44.785.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 mars 2003 à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

I (00593/660/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**INFO-HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 44.643.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE**

qui se tiendra le 27 mars 2003 à 11.00 heures au siège social.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les exercices de 2000, 2001 et 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2000, 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats.
4. Décharge aux organes sociaux.
5. Résolution à prendre conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (00597/304/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**OSBORNE & MOORE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 25.170.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 24 mars 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, avec pour

*Ordre du jour:*

- Démission de Charles Ewert, Philippe Wolf et Joseph Wilwert, Administrateurs
- Nomination de Jean Quintus, COSAFIN S.A. et GILDA PARTICIPATIONS S.A. en remplacement des administrateurs démissionnaires

- Démission de T.A. ASSOCIATES, S.à r.l., Commissaire aux comptes
- Nomination de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire
- Transfert du siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée.

I (00716/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALBIN WEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 30.277.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 24 mars 2003 à 11.30 heures à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, avec pour

*Ordre du jour:*

- Démission de Charles Ewert, Philippe Wolf et Joseph Wilwert, Administrateurs
- Nomination de Jean Quintus, COSAFIN S.A. et GILDA PARTICIPATIONS S.A. en remplacement des administrateurs démissionnaires
- Démission de T.A. ASSOCIATES, S.à r.l., Commissaire aux comptes
- Nomination de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en remplacement du Commissaire aux comptes démissionnaire
- Transfert du siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social au moins cinq jours francs avant la date de l'assemblée.

I (00715/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NAKAISPA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.463.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 25 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social, 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (00643/029/20)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 6.307.

Nous avons l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les actionnaires de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, en

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,**

qui aura lieu au siège social de la Banque, immeuble «l'Indépendance», 69, route d'Esch, Luxembourg, le mardi 25 mars 2003 à 10.30 heures.

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les opérations et la situation de la société pour l'exercice 2002.
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Pour pouvoir prendre part à l'assemblée générale, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 19 des statuts et de déposer leurs titres pour le 19 mars 2003 au plus tard à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg.

Les procurations devront être déposées à notre siège social ou auprès d'une de nos agences au Grand-Duché de Luxembourg pour le 21 mars 2003 au plus tard.

Luxembourg, le 25 février 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

F. Narmon

*Président*

I (00653/006/26)

---

**QESSE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 77.011.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 25 mars 2003 à 10.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (00644/029/21)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EFAC S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 82.554.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 mars 2003 à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Divers.

II (00449/660/15)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**EUROLIZENZ S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

H. R. Luxemburg B 87.058.

Die Aktionäre werden hiermit gebeten, der

**HAUPTVERSAMMLUNG**

die am Mittwoch, dem 19. März 2003 um 9.00 Uhr am Gesellschaftssitz in Luxemburg stattfinden wird, beizuwohnen und an den Abstimmungen teilzunehmen.

Die Punkte der nachfolgenden Tagesordnung kommen zur Abstimmung:

*Tagesordnung:*

- a. Lagebericht des Verwaltungsrates und Bericht des Buchprüfers zum 31. Dezember 2002
- b. Genehmigung des Jahresabschlusses zum 31. Dezember 2002
- c. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Buchprüfers
- d. Verwendung des Resultats

- e. Statutarische Ernennungen
- f. Verschiedenes

Jeder Aktionär ist berechtigt, an dieser Hauptversammlung teilzunehmen. Aktionäre, die dieser Versammlung beiwohnen wollen, werden gebeten, die Gesellschaft mindestens drei Tage im Voraus darüber in Kenntnis zu setzen.

Jeder Aktionär kann sich aufgrund privatschriftlicher Vollmacht, die ebenfalls zum o.g. Zeitpunkt bei der Gesellschaft eingehen muss, durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme, und die Beschlüsse werden durch einfache Mehrheit der Anwesenden und Abstimmenden gefasst.

II (00384/255/23)

*Der Verwaltungsrat.*

**BURTIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 81.437.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 mars 2003 à 15.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

II (00450/660/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**BUXUS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.918.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 18 mars 2003 à 15.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

II (00451/660/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

**HENRAUX EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 21.239.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 14 mars 2003 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (00459/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BIRDIE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 54.847.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *18 mars 2003* à 10.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

II (00452/660/16)

*Pour le Conseil d'Administration.*

---

**PLENUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.212.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *14 mars 2003* à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

II (00531/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SUN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 63.040.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

des Actionnaires de notre société qui se tiendra au siège social en date du *13 mars 2003* à 15.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Nomination des administrateurs;
2. Nomination du commissaire aux comptes;
3. Fixation du siège de la société;
4. Modification de la devise du capital social en Euro;
5. Divers.

II (00636/000/16)

---